

Caux Vallée de Seine

17

BOLBEC. Une centrale solaire au sol devrait voir le jour en 2012 sur le parc d'activités Bolbec-Saint-Jean. Explications.

Un projet lumineux

Ce sera la première centrale solaire au sol s'installant dans le département de Seine-Maritime. La communauté de communes Caux vallée de Seine a dévoilé récemment un projet qui va permettre à la société Initiatives et Energies Locales (IEL) d'implanter sa centrale sur le parc d'activités Bolbec Saint-Jean aux portes de l'A 29. Caux Seine Développement, l'agence de développement économique, suit le dossier. « Notre rôle est de faire le lien avec les entreprises qui souhaitent s'installer sur notre territoire. Nous les accompagnons dans leur projet. Concernant l'implantation d'une centrale solaire, nous avons plusieurs sollicitations de sociétés de développement et d'exploitation. Et notre choix s'est porté sur IEL, une entreprise qui apporte toutes les garanties. La Caisse des dépôts figure notamment dans son capital... », explique Maxime Chitel, chargé de mission à l'agence Caux Seine Développement. Le terrain dont dispose la CVS a une superficie de cinq hectares. « Il n'est pas constructible à cause de la présence de marais. Par contre, il pourrait accueillir une telle activité car des panneaux solaires ont très peu de charge au sol... » « C'est la meilleure utilisation qu'on puisse faire de ce terrain », ajoute Paul Dhaille, vice-président de la CVS, chargé du développement économique. Des études de faisabilité sont actuellement en cours avec notamment une étude des sols qui permettra de dire si oui ou non le projet est viable.



Maxime Chitel, de l'agence Caux Seine Développement, a suivi le projet depuis son origine

PROJET PEDAGOGIQUE

La future centrale solaire au sol développerait 2,5 MWe de puissance et pourrait produire annuellement 2,5 GWh ce qui correspond à environ 850 foyers. « La production sera redistribuée sur le réseau. C'est un apport renouvelable... », précise Paul Dhaille. L'idée de la communauté de communes était également d'exclure tout projet uniquement

énergétique. Un partenariat pédagogique s'est donc inscrit dans la négociation. « La société qui développera la centrale a proposé la création d'une animation pédagogique sur le parc Eana. L'objectif sera d'expliquer la démarche de l'entreprise, la technologie employée... Il y aura notamment un compteur déporté qui permettra de voir en temps réel la production de la centrale

solaire... L'entreprise sera également domiciliée à Eana. » Maxime Chitel explique que l'entreprise travaille déjà sur le projet à partir de cartes. Il faudra compter un délai d'environ dix-huit mois à partir du lancement des études de faisabilité pour voir fonctionner la centrale soit à l'horizon 2012, idéalement pour l'été.

E.H.